Le livre de Donna C. Kurtz et de John Boardman hérite de la confusion qui règne à l'heure actuelle sur cette question. Les auteurs semblent être parfaitement au courant de cet état des choses : „The material evidence has not been ignored in the past, but it has not been systematically collected. An exhaustive account of greek burial lies beyond the scope of a volume in this series and beyond the intentions of the authers. Too much that is relevant is still inadequatels published and the spate of new evidence makes a definitive study impossible" (p. 17—18). On ne saurait donc reprocher aux auteurs des choses qu'ils n'ont pas voulues entreprendre. Je suis pourtant persuadé qu'il tenait de la méthode de poser et de définir clairement le problème, et de rendre leur démarche intelligible.

De toute façon, on s'attendait à trouver dans un ouvrage sur les rituels funéraires un classement des informations dont on dispose aujourd'hui à ce sujet. Mais on est surpris d'y trouver des schémas traditionnels. Ainsi donc, les deux auteurs partagent-ils, le long des étapes de la civilisation hellénique, les tombes en deux groupes, inhumations et incinérations, bien qu'une telle simplification fût elle-même à l'origine de l'impasse où se trouve actuellement la recherche. T.G.E. Powell, PPS, 1963, p. 215, a déjà fait cette remarque, à propos de l'incinération : „Until recently insufficient distinction has too often been made between categories of burnt and unburnt, but it is now clearer that pyre, urne, and pit cremation disposal were all self-standing customs, even when interpenetrating the same culture". En partant des fouilles d'Istros, j'ai essayé récemment de voir où pourrait nous mener une recherche différenciée sur certaines formes d'incinération, en l'espèce, les sépultures à incinération à l'endroit de la tombe (Dacia, N.S., 9, 1965, p. 163 et suiv.; ibid. 15, 1971, p. 319 et suiv.). L'examen pourrait être élargi à d'autres catégories de tombes de crémation. Les préhistoriens (surtout H. Müher-Karpe) ont déjà entamé la question des sépultures en urne. Plus délicate s'avère être l'étude des inhumations, où les moindres détails du rituel doivent être notés et classés.

Je me permets d'insister quelque peu sur la question des variations, tellement multiples, de la disposition des restes funéraires, y compris de la construction tombale. Une analyse de ces éléments, coupés de leur ensemble archéologique, rapportés au niveau du monde grec en son entier, et sur une échelle chronologique qui commence au géométrique pour finir à l'époque hellénistique, comme dans le chapitre *Everyman's grave* (en quelque sorte, le point de mire de l'ouvrage de Donna C. Kurtz et de J. Boardman), ne saurait nous guider vers un éclaircissement. Je pense qu'une telle étude ne pourrait commencer qu'au niveau des nécropoles ou des groupes de nécropoles, similaires par la répartition, la fréquence de certains éléments, et surtout par le rapport entre ces éléments. Ce qui forme la note distinctive des cimetières c'est d'abord la texture des rapports entre divers détails rituels, une nécropole formant une unité, dont les différentes composantes ne gardent leur signification qu'à l'intérieur de la structure. Ainsi conçues, les nécropoles représentent un champ propice à une recherche qui nous mènerait vers une sociologie des cimetières. Pourquoi ne pas aborder enfin des questions, comme l'organisation spatiale, les parcelles funéraires et leur dynamique, en fin de compte, la correspondance entre la répartition des terrains urbains, lots agraires et parcelles funéraires? L'étude des rituels funéraires grecs ne pourrait démarrer que depuis ces ensembles, ces structures que représentent en somme les nécropoles. Une fois emmenée à ce niveau, une fois épuisée la recherche depuis les nécropoles, la question pourra être envisagée d'en haut, du point de vue du monde hellénique en général, et des contacts ou des contrastes entre celui-là et les civilisations périphériques. L'étude des rituels grecs se verra enfin intégrée dans la recherche générale.

Petre Alexandrescu

HENRI METZGER, *Les céramiques archaïques et classiques de l'acropole lycienne* (avec la collaboration de D. von Bothmer et de J. N. Coldstream). Fouilles de Xanthos, tome IV, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1972, 269 p., 13 figs. dans le texte, 90 pls. hors texte.

Je salue avec joie et reconnaissance le catalogue des céramiques de Xanthos, rédigé avec rigueur et prudence par Henri Metzger. Cet ouvrage comble une grave lacune dans nos connaissances sur les villes grecques de la côte anatolienne. En somme, pour cette époque, Xanthos est la troisième cité asiatique continentale, après Smyrne et Tarse, qui livre le secret de ses trésors céramiques. Nous espérons qu'à la suite des travaux entrepris par les Anglais, Américains et Français, les archéologues turcs vont-ils se décider enfin de nous faire part de leurs importantes fouilles, longtemps poursuivies et encore inédites, dans certaines villes et cimetières grecs, notamment de Phocée, de Pitané, de Smyrne (les catégories qui n'ont pas été étudiées par l'équipe anglaise), de Daskyleion, etc. Il est temps que la côte turque de l'Egée reprenne sa digne place dans le concert des recherches sur la civilisation grecque.

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

Henri Metzger publie un lot formé de 442 pièces archaïques et classiques, réparties entre les catégories suivantes : céramique géométrique et subgéométrique (8 pièces), grecque orientale (70 pièces), corinthienne (2 pièces), anatolienne (18 pièces), pithoi (18 pièces), attique à figures noires (165 pièces), attique à figures rouges (47 pièces) et diverses (vases plastiques, figurines, vases émaillés, fragments de reliefs, etc.). À la fin du volume, un utile chapitre sur les graffites, symboles numéraux, marques de propriété. En conclusion de cette recherche, Henri Metzger esquisse „la place de Xanthos dans le mouvement des céramiques grecques et anatoliennes". L'illustration photographique est complète et de bonne qualité, mais les dessins ne reproduisent pour la plupart qu'une partie du profil des vases et pas toujours la plus significative.

À vrai dire, le lot n'est pas grand, et nous ne sommes pas renseignés si la partie publiée représente un choix de pièces considérées significatives. Je suis surpris du nombre réduit de poterie usuelle, de l'absence complète des amphores (à une exception près, celle d'une belle pièce entière de Chio) et des vases à vernis noir. Il me semble pourtant très important à l'heure actuelle d'avoir sous l'œil tout l'ensemble des découvertes céramiques provenant d'un site, y compris la vaisselle courante — évidemment les pièces utiles à une recherche céramologique, dont l'étude se révèle tout aussi éloquente que celle des vases décorés. C'est une voie plus claire pour fixer la position de chaque catégorie, dans l'ensemble du mouvement commercial de la poterie.

J'ai noté quelques remarques sur les pièces du catalogue. L'économie du chapitre sur „les céramiques issues d'ateliers autres que les ateliers attiques", ne me semble pas très claire. La question des ateliers de la céramique du style des „Chèvres sauvages" et de Fikellura est loin d'être tranchée en faveur de Rhodes. La classification du „Wild Goat Style" de R. M. Cook, GPP, p. 118 et suiv., est, à l'heure actuelle, plus souple et plus réaliste. Le terme „grec oriental" est plus „neutre" que celui de „ionien", adopté par Henri Metzger pour les vases d'usage courant décorés de bandes horizontales, et dont la fabrication n'était pas limitée uniquement à l'Ionie.

Cat. 16. Cratère ou deinos, peut-être de la famille du deinos du Louvre E 659 (Mon. Piot. I, 1894, pl. IV; Buschor, GV, p. 87, fig.99 ; Schiering, pl. 16/2 ; E. Walter-Karydi, dans 7. *Beiheft zur Antiken Kunst*, 1970, pl. 9/4, Kardara, pl. 12) ; voir Kardara, p. 217—219, E. Walter Karydi, art. cit., p. 13.

Cat. 22. Fragment d'épaule, probablement d'une oenochoé (la photo est renversée). „Plaine Body Group", de R. M. Cook, BSA 1933—1934, p. 37—39 ; idem, *CVA*, *British Museum 8*, p. 3.

Cat. 29. Petite assiette à rebord oblique ; la typologie chez Hayes *Tocra* I, surtout cat. 701—713. Outre les analogies citées par Hayes (Troie, Géla, Istros), ajouter Milet (IstMitt 18, 1968, pl. 36 et p. 159) et Chio (Boardman, *Emporio*, cat. 799, 800, production locale). Certainement pas rhodienne.

Les hydries „samiennes". Je ne suis pas persuadé que toutes les analogies citées par Henri Metzger soient de provenance samienne. Pour Istros aucun exemple cité ne pourrait être attribué avec certitude à une hydrie. Les deux pièces *Histria* II, cat. 564 et 565, pl. 30, proviennent d'amphores-pithoi de Chio, du type récemment établi par Boardman, *Emporio*, p. 137, d'après deux exemplaires entiers de Chio et de Bérezan (quatre fragments de Kofinà Ridge, BSA, 1954, p. 137 et 142, cat, 29, 30, 80 et 81, semblent aussi appartenir à cette forme). Les pièces de Smyrne, connues seulement par la photo publiée par J. M. Cook, BSA, 1958—1959, pl. 4 c, pourraient être issues des ateliers locaux. L'exemplaire de *Tocra*, cat. 843, est trop fragmentaire pour en juger de sa forme. D'ailleurs, pas même toutes les pièces de Xanthos ne proviennent-elles pas de hydries, à l'exception des vases cat. 58 et 65. De ce point de vue, je ne saurais suivre l'idée de J. K. Anderson, BSA, 1954, p. 136, que „the bell mouths of hydriae are easily distinguished from amphora mouths, which have thikened lips and vertical-sided necks".

Cat. 39. L'attribution des deux fragments à un atelier nord-ionien, suggéré par Henri Metzger, semble plausible. La présence de telles pièces dans une ville de Lycie est assez surprenante.

Cat. 68 et 69. La forme des deux vases ne pourrait être précisée uniquement d'après leurs pieds.

Cat. 81. Attribution douteuse.

Cat. 161 et 162. Les deux fragments d'amphores attiques à protomes de cheval, trouvés dans une claire position stratigraphique (dans la maison B, érigée vers 530, sur les ruines de la maison A, détruite au cours du siège d'Harpagos), semblent, selon H. Metzger, rabaisser la date finale de cette catégorie jusqu'au troisième quart du siècle.

Cat. 181. Attribution douteuse.

Rhodes et Xanthos. À l'état actuel de nos connaissances, Rhodes semble avoir été, à la première moitié du VIe siècle un des centres de concentration de la céramique attique. Voici un tableau comparatif, d'après Beazley, ABV et *Paralipomena*, selon les principaux débouchés de cette denrée :

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

	Rhodes	Délos & Rheneia	Côte thrace & Thasos	Egypte Cyrène Tocra	Pont-Euxin	Smyrne
Earlist Bf.	—	—	—	—	1	—
Gorgo P. & Manner, Early Olpay	4	2	—	10	7	2
Horse-Head amph.	2	—	—	5	—	—
Ceramicus P. & Near	—	—	—	5	—	—
Group of Dresden Lekanis	—	—	—	—	—	2
Sophilos & Near	1	—	—	3	4	1
Polos & Comp.	2	10	5	31	5	—
Comast Group & Siana Cup P.	17	2	13	10	14	6 (KX&KY P.)
Lydos & Comp.	5	6	6	11	11	2

Rhodes se situe donc, soit du point de vue quantitatif, soit de celui du début de l'importation attique, immédiatement après l'Égypte et le Pont-Euxin (où la plupart des pièces proviennent d'Istros et de Berezan-Olbia), suivie par Délos et la côte thrace. Il me semble naturel que Rhodes fût l'entrepôt de la marchandise attique pour Xanthos. La présence d'un tesson appartenant à un cratère du groupe de Sophilos n'y est pas pour nous surprendre. Egalement intéressants me semble les deux fragments d'amphores à protomes de cheval, venues de Rhodes, comme le suggère Henri Metzger, où étaient déjà signalées deux autres pièces, les seules du bassin égéen (hormis évidemment celles d'Athènes, de Corinth et de Pérachora). Xanthos semble avoir été dans les mêmes rapports avec Rhodes, comme l'était Tocra envers Naucratis.

Petre Alexandrescu

IORGU STOIAN : *Études histriennes* (Collection Latomus, vol. 123), Bruxelles, 1972. 176 p. in 8° + XV planches hors texte.

Les études reprises par Stoian dans cet élégant volume ont toutes été publiées au cours des vingt dernières années en roumain, sauf une ou deux exceptions. Comme elles traitent pour la plupart d'aspects particulièrement importants de l'histoire de la plus ancienne colonie milésienne du Pont Gauche, leur réédition en français était justifiée, à condition que l'auteur ait pris la peine de revoir attentivement ses textes, de compléter son information et, surtout, de tenir compte des travaux publiés dernièrement sur les mêmes problèmes.

On n'est que plus surpris, à lire l'avant-propos par lequel s'ouvre le recueil, d'apprendre que l'auteur ne s'est pas tenu obligé de changer sinon peu de chose dans les premières versions de ses études. „Evidemment" — écrit-il à ce sujet — „depuis la publication de ces articles, des informations nouvelles, des points de vue neufs se sont accumulés à propos de certains problèmes évoqués. Cependant nous avons modifié assez peu la forme ancienne de nos contributions, en nous imposant cependant, quand s'est présenté le cas, — d'ailleurs très rare, — d'apporter quelques modifications absolument nécessaires, surtout pour noter les prises de position ou les contributions nouvelles dans les problèmes débattus".

Telle attitude serait à peine justifiée de la part d'un maître ès études épigraphiques, sûr de sa méthode et justement fier de l'étendue de son savoir. Elle est difficilement admissible de la part de quelqu'un qui a débuté à la vie scientifique précisément par les études qu'il réédite en 1972 et qui s'est vu contredire et mettre en garde sur bien des points lors de leur publication en roumain. Dans cet ordre d'idées, on a pu lire, dans les lignes de l'avant-propos que je viens de reproduire, l'assurance que, tout au moins dans certains cas, on n'a pas manqué de „noter" les prises de position et les contributions nouvelles à l'élucidation des problèmes débattus. Il n'en est rien, hélas, en ce sens que si de temps en temps on trouve effectivement dans les notes de brefs renvois à des travaux publiés dernièrement en Roumanie ou ailleurs, ces notes ne renseignent jamais sur le contenu des ouvrages en question, ni sur l'usage qui en a été fait. Deux exemples choisis entre beaucoup suffiront à illustrer cette affirmation.

Dans l'étude intitulée *Données nouvelles concernant les tribus histriennes* (ch. III du recueil, publié pour la première fois en 1967) Stoian édite, en la commentant, la partie finale d'un décret honorifique voté, à l'en croire, par l'une des tribus ioniennes d'Istros. Le texte est assez

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro